



## Plan de formation

## Electricienne de montage CFC / Electricien de montage CFC

47419

Table des matières:	Partie A	<b>Descriptions des compétences de procédures</b>	<b>Page 2</b>
		<b>Compétences professionnelles</b>	<b>Page 2</b>
		Tâches et fonctions de l'entreprise	Page 4
		Techniques de travail	Page 6
		Bases technologiques	Page 13
		Documentation technique	Page 17
		Technique des systèmes électriques	Page 21
		Thèmes de formation interdisciplinaires	Page 26
		<b>Compétences méthodologiques</b>	<b>Page 27</b>
		<b>Compétences sociales et personnelles</b>	<b>Page 28</b>
	Partie B	<b>Organisation des cours dans l'école professionnelle</b>	<b>Page 29</b>
	Partie C	<b>Organisation, répartition et durée des cours interentreprises</b>	<b>Page 30</b>
	Partie D	<b>Procédure de qualification</b>	<b>Page 36</b>
	<b>Ratification et entrée en vigueur</b>	<b>Page 38</b>	
Appendice	<b>Registre des documents pour le changement de la formation professionnelle</b>	<b>Page 39</b>	

**Indication concernant le dossier de formation:**

La personne en formation tient un dossier de formation personnel dans lequel elle inscrit périodiquement tous les travaux importants concernant les compétences opérationnelles à acquérir (Orfo Art. 14). Le dossier est établi avec les moyens auxiliaires d'EIT.swiss et peut être utilisée pour la procédure de qualification des travaux pratiques.

Les moyens auxiliaires pour le dossier de formation sont disponibles auprès d'EIT.swiss, l'association professionnelle de la branche électrique suisse.

## Partie A: Descriptions des compétences de procédures

Compétences professionnelles (P)
Tâches et fonctions de l'entreprise
Techniques de travail
Bases technologiques
Documentation technique
Technique des systèmes électriques
Thèmes de formation interdisciplinaires

Compétences méthodologiques (M)
Techniques de gestion du travail
Processus d'orientation
Techniques d'information et de communication
Stratégies d'apprendre
Techniques de créativité
Comportement écologique

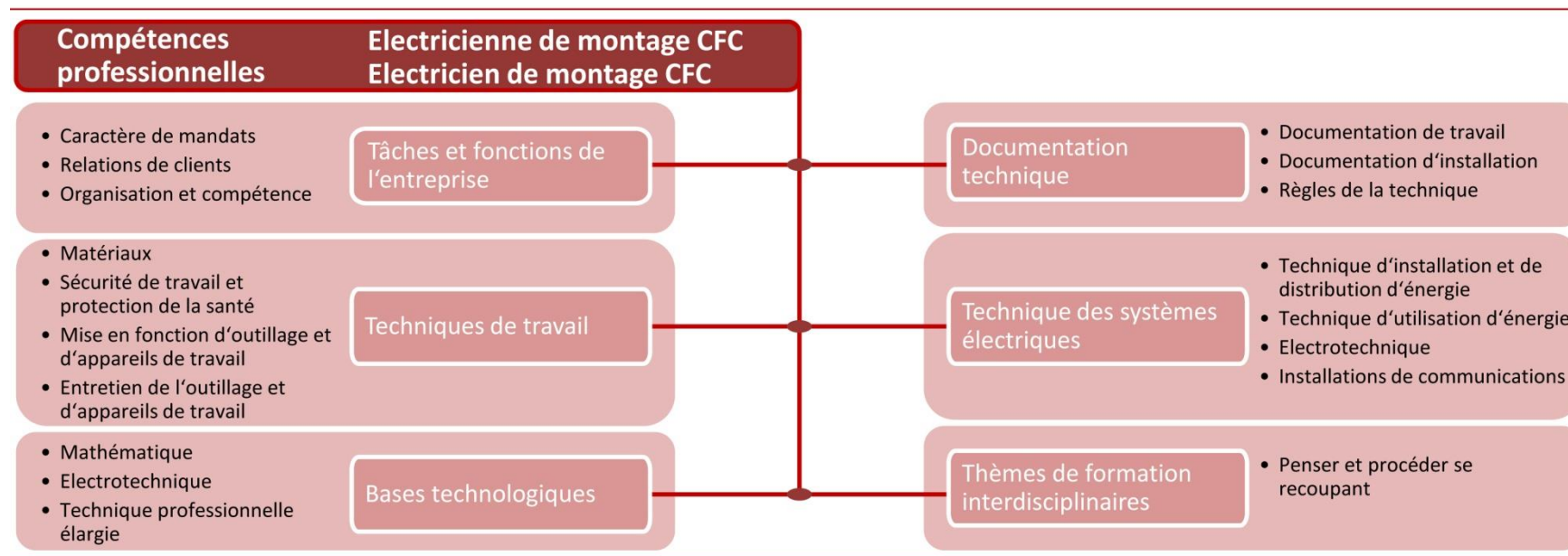
Compétences sociales et personnelles (S)
Sens des responsabilités
Apprentissage tout au long de la vie
Aptitude à la communication
Aptitude à gérer des conflits
Aptitude au travail en équipe
Civilité
Résistance physique et psychique

### Compétences professionnelles

Les compétences professionnelles qualifient les électriciennes de montage et électriciens de montages à résoudre les tâches et problèmes professionnels indépendants et avec compétence, ainsi de satisfaire et de venir à bout aux changements d'exigences dans la profession.

Dans la formation des électriciennes de montage et électriciens de montages, les compétences professionnelles sont requises sous la forme d'objectifs généraux, particuliers et évaluateurs. Ces objectifs concrétisent les compétences acquises à la fin de la formation. Avec les objectifs généraux, on décrit et motive sous forme générale les thèmes des secteurs d'activités et des compétences de la formation qui sont importants pour les électriciennes de montage et électriciens de montages. Avec les objectifs particuliers, on concrétise les objectifs généraux et l'on décrit l'attitude, le comportement ou les directives supérieures de qualité. Avec l'objectif évaluateur, on transmet les objectifs particuliers au comportement concret, que doivent démontrer les personnes en formation dans certaines situations. Les objectifs généraux et particuliers sont valables pour les trois lieux de formation, les objectifs évaluateurs, sont prévus spécifiquement pour l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Avec les compétences professionnelles, comme elles sont formulées dans l'objectif de formation, sont également activées les compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Les personnes en formation atteignent les compétences professionnelles pour le profil de formation de base selon l'art. 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle. Elles sont formées pour l'apprentissage tout au long de la vie et leur développement personnel est favorisé.

**Structure des compétences professionnelles :****Indications pour l'interprétation des objectifs évaluateurs :**

**Taxonomie ():** Pour l'élucidation de la complexité, les objectifs évaluateurs sont subdivisés en trois domaines d'exigences. Ceux-ci correspondent au modèle simplifié de la taxonomie Bloom avec ses six domaines de taxonomie. Le domaine 1 correspond à la taxonomie C1, le domaine 2 correspond à la taxonomie C2 – C3 et le domaine 3 correspond à la taxonomie C4 – C6. La définition des domaines figure dans les bas de pages.

**Année de formation [ ]:** Les objectifs évaluateurs pour l'entreprise comportent les indications sur le moment d'application de la formation dans la pratique professionnelle. Ces indications sont des recommandations et elles soutiennent les formateurs professionnels dans l'élaboration du programme de formation. Exemple: [2<sup>e</sup> année] signifie, que les personnes en formation apprennent le descriptif dans l'objectif évaluateur jusqu'à la fin de la 2<sup>ème</sup> année et qu'elles l'appliquent et approfondissent ensuite.

**1. Tâches et fonctions de l'entreprise**

Pour que les commandes des clients puissent être exécutées efficacement et dans les limites des frais, des tâches importantes incombent à la préparation du travail et à la manière d'agir lors de l'exécution et du contrôle final du mandat avec des instruments appropriés. Les électriciennes de montage et électriciens de montage disposent pour cela des connaissances générales sur le déroulement des travaux, de la planification, de l'exécution et du contrôle. Pour cela ils travaillent dans l'orientation du client en tenant compte de la compétence et de la dépendance des parties concernées.

**1.1 Gestion des mandats**

Les électriciennes de montage et électriciens de montages sont conscients de la préparation appropriée du travail et la planifient en prévision. Ils sont en mesure de mener à bien et de contrôler le mandat selon le système d'assurance de qualité et d'aménagement environnemental de l'entreprise.

**Objectifs évaluateurs**

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
1.1.1a Les personnes en formation utilisent de manière efficace des instruments de planification, comme par ex. agenda et liste d'activités. (domaine 2) [2 <sup>e</sup> année]	1.1.1b ----	1.1.1c ----	M: Techniques de gestion du travail
1.1.2a Les personnes en formation se procurent des informations se rapportant au mandat. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	1.1.2b ----	1.1.2c ----	M: Techniques de gestion du travail M: Moyens de communication
1.1.3a Les personnes en formation recensent le matériel nécessaire pour le dépôt, le chantier, ceci de la commande à la livraison et jusqu'à la facturation. (domaine 2) [2 <sup>e</sup> année]	1.1.3b ----	1.1.3c ----	M: Processus d'orientation
1.1.4a Les personnes en formation respectent et appliquent le système de management d'assurance de qualité de l'entreprise et de l'aménagement environnemental et elles contrôlent ainsi leur travail. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	1.1.4b ----	1.1.4c ----	M: Processus d'orientation M: Ecologie S: Sens des responsabilités

**Taxonomie:** **Domaine 1** = Rappeler  
**Domaine 2** = Comprendre et appliquer  
**Domaine 3** = Travail étendue de problème

**Légende:** [ ] = Année de formation pour atteindre le but

**M&S Compétences:**  
**M** = Compétences méthodologiques  
**S** = Compétences sociales et personnelles

**1.2 Relations de clients**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage sont intéressés aux buts fixés dans l'entreprise et soutiennent ceux-ci en étant à l'écoute du client.

**Objectifs évaluateurs**

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
1.2.1a Les personnes en formation expliquent la performance de l'entreprise et procèdent d'après ce principe. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	1.2.1b ----	1.2.1c ----	S: Sens des responsabilités S: Aptitude au travail en équipe
1.2.2a Les personnes en formation expliquent le comportement de l'entreprise envers les clients. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	1.2.2b ----	1.2.2c ----	S: Civilité

**1.3 Organisation et compétence**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage prennent en considération les responsabilités et les dépendances internes et externes en relation avec l'exécution des installations électriques.

**Objectifs évaluateurs**

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
1.3.1a Les personnes en formation détaillent l'organigramme de l'entreprise, les départements, les fonctions et les responsabilités des personnes. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	1.3.1b ----	1.3.1c ----	M: Processus d'orientation
1.3.2a ----	1.3.2b Les personnes en formation citent des institutions électrotechniques et des organisations de la branche d'installation électriques. (domaine 1)	1.3.2c ----	M: Processus d'orientation

**Taxonomie:** **Domaine 1** = Rappeler  
**Domaine 2** = Comprendre et appliquer  
**Domaine 3** = Travail étendue de problème

**Légende:** [ ] = Année de formation pour atteindre le but

**M&S Compétences:**  
**M** = Compétences méthodologiques  
**S** = Compétences sociales et personnelles

**2. Techniques de travail**

Le montage et le travail d'installation dans les règles de l'art demandent, selon les techniques actuelles, des connaissances fondamentales du matériel, ainsi que des moyens rationnels et fonctionnels. Les électriciennes de montage et électriciens de montage utilisent les matériaux appropriés ainsi que les machines et l'outillage correspondants aux conditions de montage et aux propriétés du matériel. À ce propos, ils appliquent en conséquence, lors de tous les travaux, les dispositions de la sécurité et de la protection de la santé et de la protection environnemental.

**2.1 Matériaux**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage respectent, lors de leurs activités, la législation sur les produits chimiques, autant que la pratique professionnelle le nécessite. Ils prennent en considération les propriétés des matériaux correspondants à l'utilisation et veille à prendre soin de l'élimination dans le respect environnemental, sûre et selon la pratique professionnelle.

**Objectifs évaluateurs**

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
2.1.1a ----	2.1.1b Les personnes en formation citent, selon la pratique professionnelle, les caractéristiques des matériaux utilisés et le respect environnemental. (domaine 1)	2.1.1c ----	M: Stratégies d'apprendre
2.1.2a Les personnes en formation appliquent sûre les matériaux correspondants à l'utilisation et en protégeant l'environnement. (domaine 2) [2 <sup>e</sup> année]	2.1.2b Les personnes en formation citent les propriétés mécaniques, électriques, thermiques, chimiques et écologiques des matériaux relatifs à la pratique professionnelle et à leur utilisation. (domaine 1)	2.1.2c ----	M: Stratégies d'apprendre M: Ecologie
2.1.3a Les personnes en formation évitent et diminuent les déchets et contribuent à une utilisation durable de la matière première. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.1.3b ----	2.1.3c ----	M: Ecologie

**Taxonomie:** **Domaine 1** = Rappeler  
**Domaine 2** = Comprendre et appliquer  
**Domaine 3** = Travail étendue de problème

**Légende:** [ ] = Année de formation pour atteindre le but

**M&S Compétences:**  
**M** = Compétences méthodologiques  
**S** = Compétences sociales et personnelles

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
<p>2.1.4a</p> <p>Les personnes en formation appliquent les véritables mesures de protection en relation avec les éléments dangereux. (par ex. produits de nettoyage, tubes de lampes fluorescentes, matériel d'isolement en matière plastique PU, etc.)</p> <p>(domaine 2) [1<sup>re</sup> année]</p>	<p>2.1.4b</p> <p>Les personnes en formation expliquent les symboles des classes de toxicité sur les étiquettes et elles commentent les dangers ainsi les mesures de protection en relation avec les éléments dangereux en toxicité, au respect environnemental et à l'incendie.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>2.1.4c</p> <p>----</p>	<p>M: Ecologie</p> <p>S: Sens des responsabilités</p>
<p>2.1.5a</p> <p>Les personnes en formation reconnaissent lors de travaux d'installation l'amiante et des produits contenant de l'amiante. Ils se comportent dans de telles situations envers des produits dangereux selon les directives et prescriptions de la SUVA et de l'entreprise.</p> <p>(domaine 2) [2<sup>e</sup> année]</p>	<p>2.1.5b</p> <p>Les personnes en formation expliquent les directives et prescriptions de la SUVA pour reconnaître le rapport et l'élimination de l'amiante et des produits contenant de l'amiante.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>2.1.5c</p> <p>----</p>	<p>M: Ecologie</p> <p>S: Sens des responsabilités</p>
<p>2.1.6a</p> <p>Les personnes en formation éliminent les appareils électriques et produits chimiques conformément aux directives et prescriptions.</p> <p>(domaine 2) [1<sup>re</sup> année]</p>	<p>2.1.6b</p> <p>Les personnes en formation expliquent les directives et prescriptions pour l'élimination des appareils électriques (OREA), matériaux et produits chimiques.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>2.1.6c</p> <p>Les personnes en formation éliminent, dans le cadre des cours, les matériaux et les produits dangereux selon les règles techniques, écologique et sûr.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>M: Ecologie</p> <p>S: Sens des responsabilités</p>

**2.2 Sécurité de travail et protection de la santé**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage appliquent les directives de sécurité du travail et de la protection de la santé. Ils connaissent les règles de base de la profession et les observent en conséquence lors des travaux. Ils se protègent selon les exigences des travaux et du lieu de travail avec des vêtements professionnels appropriés et portent l'équipement de protection personnel. Ils se comportent selon les directives de l'entreprise formatrice et de la SUVA ainsi que la solution de branche BATISEC SB N° 20. En cas d'urgence ils réagissent correcte et portent les premiers secours.

Objectifs évaluateurs			
Entreprise	Ecole professionnelle	Cours interentreprises	Compétences M et S
2.2.1a Les personnes en formation nomment la personne responsable de la sécurité de l'entreprise de formation. (domaine 1) [1 <sup>re</sup> année]	2.2.1b Les personnes en formation nomment le sens et le but d'une solution de branche dans la technique du bâtiment pour la sécurité au travail et pour la protection de la santé. (domaine 1)	2.2.1c Les personnes en formation expliquent le comportement à tenir et les dispositions à prendre pour garantir la sécurité au travail et la protection de la santé et elles les appliquent pendant le cours. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités
2.2.2a Les personnes en formation respectent correctement et appliquent dans une situation concrète les directives de la protection personnelle et les portent en conséquence et en conscient de son devoir sur le lieu de travail. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.2.2b ----	2.2.2c Les personnes en formation détaillent les diverses parties de l'équipement personnel de protection, expliquent le maniement et l'application dans certaines situations et dans le cours. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités
2.2.3a Les personnes en formation soulèvent et déplacent des charges selon les feuilles de recommandation de la SUVA et évitent des postures forcées. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.2.3b ----	2.2.3c ----	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités



<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
<p>2.2.4a</p> <p>Les personnes en formation reconnaissent lors de travaux sur le chantier sur des installations et équipements les dangers électriques et non électriques et elles les détournent. Lors de danger, manifeste et si elles ne sont pas sûres, elles ont le droit et l'obligation d'interrompre le travail jusqu'à l'élimination du danger. Dans le cas concret, elles informent la personne professionnelle supérieure.</p> <p>(domaine 2) [2<sup>e</sup> année]</p>	<p>2.2.4b</p> <p>Les personnes en formation expliquent les mesures de prévention pour éviter des accidents professionnels et les règles élémentaires lors de travaux aux installations électriques.</p> <p>(Directives et recommandations de la SUVA, CFST et ESTI)</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>2.2.4c</p> <p>Les personnes en formation expliquent les mesures de premier secours sur la base d'exemples et de situations concrètes.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>M: Processus d'orientation</p> <p>S: Sens des responsabilités</p>
<p>2.2.5a</p> <p>Les personnes en formation procèdent, en cas d'urgence correctement la technique de sécurité selon l'organisation interne de l'entreprise. En cas concret, elles appliquent les premiers secours.</p> <p>(domaine 2) [3<sup>e</sup> année]</p>	<p>2.2.5b</p> <p>Les personnes en formation expliquent les dispositions de sécurité à prendre et le dispositif de secours dans le bâtiment de l'école.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>2.2.5c</p> <p>Les personnes en formation expliquent les dispositions de sécurité à prendre et le dispositif de secours dans les locaux de cours.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>M: Processus d'orientation</p> <p>S: Résistance physique et psychique</p>
<p>2.2.6a</p> <p>Les personnes en formation procèdent dans l'entreprise et aux lieux de travail selon les règles de protection de la santé.</p> <p>(domaine 2) [1<sup>e</sup> année]</p>	<p>2.2.6b</p> <p>----</p>	<p>2.2.6c</p> <p>Les personnes en formation se comportent au cours selon les règles de comportement pour la protection de la santé.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>S: Sens des responsabilités</p>
<p>2.2.7a</p> <p>Les personnes en formation se protègent lors de travaux avec des risques élevés (Orfo, art. 7 al. 4) et suivent obligatoirement les instructions des personnes professionnelles supérieures.</p> <p>Les situations correctes sont par ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail à hauteur plus élevé de 2 m</li> <li>- Travail sur des toits</li> <li>- Incidence sur le bruit lors de travaux bruts</li> <li>- Travaux avec des appareils spéciaux, comme par ex. pistolet à fixation de supports</li> <li>- Rapports avec l'amiante</li> <li>- .....</li> </ul> <p>(domaine 2) [1<sup>e</sup> année]</p>	<p>2.2.7b</p> <p>----</p>	<p>2.2.7c</p> <p>----</p>	<p>S: Sens des responsabilités</p>

**2.3 Mise en fonction d'outillage et d'appareils de travail**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage choisissent, pour chaque travail, l'outillage et les moyens appropriés; ils utilisent les machines et les installations y relatives et selon les instructions du constructeurs. Ils se soumettent aux dispositions de sécurité et aux directives de la SUVA ainsi que la solution de branche BATISEC SB N° 20.

Objectifs évaluateurs			
Entreprise	Ecole professionnelle	Cours interentreprises	Compétences M et S
2.3.1a Les personnes en formation utilisent les divers procédés de marquages pour les travaux de montage. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.3.1b ----	2.3.1c ----	M: Techniques de gestion du travail
2.3.2a Les personnes en formation effectuent des rainures, trous et percements de maçonnerie. Ils établissent avec les techniques de travail des rainures, trous et perforations. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.3.2b ----	2.3.2c ----	M: Techniques de gestion du travail S: Résistance physique et psychique
2.3.3a Les personnes en formation exécutent les travaux de rhabillage selon les règles et, si nécessaire, donnent les instructions à d'autres corps de métiers (par ex. maçon). (domaine 2) [2 <sup>e</sup> année]	2.3.3b ----	2.3.3c ----	M: Techniques de gestion du travail S: Civilité
2.3.4a Les personnes en formation utilisent l'outillage et l'appareillage approprié pour les travaux de montage et d'installation. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.3.4b ----	2.3.4c Les personnes en formation se munissent d'outillage approprié pour travailler le métal, le bois et les matières isolantes. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
2.3.5a Les personnes en formation, en atelier, façonnent des pièces mécaniques d'appareils et des pièces à usiner au moyen de machines à percer ou à poncer. (domaine 2) [2 <sup>e</sup> année]	2.3.5b ----	2.3.5c ----	M: Techniques de gestion du travail
2.3.6a Les personnes en formation établissent des liaisons au moyen de soudures, visseries, sertissage et serrage. (domaine 2) [2 <sup>e</sup> année]	2.3.6b Les personnes en formation interprètent les normes et les règles pour l'exécution des raccords. (domaine 2)	2.3.6c Les personnes en formation établissent des liaisons au moyen de soudures, visseries, pressages et bornes. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail
2.3.7a Les personnes en formation expliquent les mesures de sécurité de l'outillage et des appareils, ils justifient leur utilité et les appliquent selon les instructions du constructeur. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.3.7b ----	2.3.7c Les personnes en formation utilisent les dispositifs de sécurité des outils et des appareils lors de travaux pratiques. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités
2.3.8a Les personnes en formation utilisent les échelles et les échafaudages conformément aux directives du constructeur et de la SUVA. (domaine 2) [1 <sup>re</sup> année]	2.3.8b ----	2.3.8c ----	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités

**2.4 Entretien de l'outillage et des appareils de travail**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage reconnaissent l'outillage et les appareils défectueux et ils ordonnent leur remise en état. Pour l'emploi durable et en toutes sécurités de l'outillage et des appareils de travail, des travaux d'entretien sont à entreprendre ou à ordonner à temps selon les instructions du constructeur.

**Objectifs évaluateurs**

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
<p>2.4.1a Les personnes en formation inspectent et entretiennent l'outillage et les appareils de telle manière que, l'utilisation soit garantie pour un travail soigné et effectué dans les règles de l'art et sans accident. (domaine 2) [2<sup>e</sup> année]</p>	<p>2.4.1b ----</p>	<p>2.4.1c Les personnes en formation considèrent les méthodes d'entretien d'outillage et des appareils de travail et les appliquent. (domaine 2)</p>	<p>M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités</p>
<p>2.4.2a Les personnes en formation jugent l'état des câbles de raccordement, des rallonges, des enrouleurs, introductions, ainsi que des points raccords et elles entreprennent des dispositions appropriées sous recommandations. (domaine 3) [2<sup>e</sup> année]</p>	<p>2.4.2b ----</p>	<p>2.4.2c ----</p>	<p>M: Processus d'orientation S: Sens des responsabilités</p>

**3. Bases technologiques**

Au centre du domaine de l'activité professionnelle il y a le système électrotechnique, dans lequel des événements électriques sont produits et utilisés. Ceux-ci s'opèrent ensemble avec d'autres parties de systèmes techniques. Les électriciennes de montage et électriciens de montage ont pour cela des connaissances de la structure et de la fonction du système. Pour bien faire, ils ont besoin de connaissances de base mathématiques et de sciences techniques naturelles.

**3.1 Mathématique**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage utilisent leurs connaissances mathématiques pour résoudre les tâches mathématiques simples en relation avec la profession. Ils choisissent un chemin adapté et bien compréhensible pour trouver la solution et ils vérifient l'exactitude du résultat.

**Objectifs évaluateurs**

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
3.1.1a Les personnes en formation exécutent des calculs en relation aux mandats. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	3.1.1b Les personnes en formation résolvent des tâches à l'aide d'opérations mathématiques et logiques ainsi qu'avec des équations algébriques. (domaine 2)	3.1.1c Les personnes en formation résolvent les problèmes, pour autant qu'elles soient utiles pour le travail pratique dans les cours. (domaine 2)	M: Stratégies d'apprendre
3.1.2a ----	3.1.2b Les personnes en formation résolvent des tâches simples avec des valeurs géométriques. (domaine 2)	3.1.2c ----	M: Stratégies d'apprendre

**3.2 Electrotechnique**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage sont en mesure de démontrer les propriétés et les effets du système électrotechnique et de leurs éléments. Ils comprennent comment opèrent ensemble les éléments du système et comment se relient entre eux les systèmes périphériques non électrotechniques. Leurs connaissances techniques de base leur permettent de comprendre la construction et la mise en service d'installations électriques selon les règles de l'art.

Objectifs évaluateurs			
Entreprise	Ecole professionnelle	Cours interentreprises	Compétences M et S
3.2.1a Les personnes en formation utilisent des composantes électrotechniques se rapportant aux mandats. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	3.2.1b Les personnes en formation exposent le système électrotechnique composé de producteurs, de consommateurs, de disposition de commande et de transmission et avec cela ils expliquent l'électricité et les applications électriques. (domaine 2)	3.2.1c Les personnes en formation résolvent avec des connaissances électrotechniques des tâches d'installations. (domaine 2)	M: Processus d'orientation M: Stratégies d'apprendre
3.2.2a ----	3.2.2b Les personnes en formation peuvent juger la valeur du porteur d'énergie et ils peuvent attribuer correctement leur utilité. (domaine 1)	3.2.2c ----	M: Stratégies d'apprendre
3.2.3a ----	3.2.3b Les personnes en formation expliquent, sur la base d'un circuit de courant d'électrotechnique élémentaire, les valeurs et la fonction des éléments du système. (domaine 2)	3.2.3b ----	M: Stratégies d'apprendre
3.2.4a ----	3.2.4b Les personnes en formation établissent des calculs avec les valeurs fondamentales du système électrotechnique. (domaine 2)	3.2.4c ----	M: Stratégies d'apprendre
3.2.5a ----	3.2.5b Les personnes en formation décrivent l'apparition des champs électrique et magnétique. (domaine 1)	3.2.5c ----	M: Stratégies d'apprendre

**Taxonomie:** **Domaine 1** = Rappeler  
**Domaine 2** = Comprendre et appliquer  
**Domaine 3** = Travail étendue de problème

**Légende:** [ ] = Année de formation pour atteindre le but

**M&S Compétences:**  
**M** = Compétences méthodologiques  
**S** = Compétences sociales et personnelles

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
3.2.6a ----	3.2.6b Les personnes en formation nomment les propriétés des éléments électriques de base R, L, C. (domaine 1)	3.2.6c ----	M: Stratégies d'apprendre
3.2.7a ---	3.2.7b Les personnes en formation établissent avec des éléments du système électrique, de simple installation et couplages. (domaine 2)	3.2.7c ---	M: Techniques de gestion du travail M: Stratégies d'apprendre

### 3.3 Technique professionnelle élargie

Les Electriciennes de montage et électriciens de montage connaissent en principe des événements et des effets dans la mécanique, du domaine de chaleur, de l'électrochimie ainsi que de la technique d'éclairage. Ils utilisent la compréhension technique de la science naturelle, en coopérant ensemble pour saisir les événements électrotechniques.

<b>Objectifs évaluateurs</b>			
<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
3.3.1a Les personnes en formation travaillent des parties non électriques de mandats d'installation. Ils expliquent par ex.: les effets électrochimiques et thermiques et ils appliquent ces connaissances. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	3.3.1b Les personnes en formation expliquent les valeurs et les unités selon le système international d'unités (SI). (domaine 2)	3.3.1c ----	M: Techniques de gestion du travail M: Stratégies d'apprendre
3.3.2a ----	3.3.2b Les personnes en formation citent les valeurs et les cohésions d'énergie, la puissance et le facteur de rendement de systèmes non électrique. (domaine 1)	3.3.2c ----	M: Stratégies d'apprendre

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
3.3.3a ----	3.3.3b Les personnes en formation décrivent des événements mécaniques. (domaine 1)	3.3.3c ----	M: Stratégies d'apprendre
3.3.4a ----	3.3.4b Les personnes en formation citent les notions et les propriétés d'événements thermiques. (domaine 1)	3.3.4c ----	M: Stratégies d'apprendre
3.3.5a ----	3.3.5b Les personnes en formation nomment des systèmes électrochimiques tirés de la pratique. (domaine 1)	3.3.5c ----	M: Stratégies d'apprendre
3.3.6a ----	3.3.6b Les personnes en formation décrivent les procédés chimiques tirés de la pratique professionnelle et elles démontrent leurs effets. (domaine 1)	3.3.6c ----	M: Stratégies d'apprendre
3.3.7a ----	3.3.7b Les personnes en formation citent les grandeurs nécessaires de systèmes techniques d'éclairage. (domaine 1)	3.3.7c ----	M: Stratégies d'apprendre



**4. Documentation technique**

Des documents de travail et d'installations propres et adéquats sont techniquement indispensables au sein de l'entreprise pour l'établissement et l'utilisation des installations et des distributions électrotechniques. Pour cela les électriciennes de montage et électriciens de montage sont familiarisés avec des documents nécessaires ainsi que pour l'exécution et l'achèvement des travaux et ils les utilisent pour l'exécution de leur travail d'une manière réfléchie et selon les règles de l'art.

**4.1 Documentation de travail**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage doivent présenter des documents de travail précis, propres et structurés lors de l'établissement de listes de matériel et rapports de travail et ils veillent à ce que les indications soient correctes et complètes.

Objectifs évaluateurs			
<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
4.1.1a Les personnes en formation établissent des listes de matériel complètes. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	4.1.1b ----	4.1.1c Les personnes en formation établissent des listes de matériel simples en fonction de la pratique. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail
4.1.2a Les personnes en formation établissent des rapports de travail précis et complets. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	4.1.2b ----	4.1.2c Les personnes en formation élaborent des rapports de travail structurés. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail

**4.2 Documentation d'installation**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage utilisent, pour l'établissement et l'entretien des installations électrotechniques, des plans, des schémas et de la documentation d'appareils spécifiques. Sur la base de tâches demandées, ils complètent et ils actualisent partiellement la documentation d'installation simple. Ils sont familiarisés avec des présentations graphiques.

Objectifs évaluateurs			
Entreprise	Ecole professionnelle	Cours interentreprises	Compétences M et S
4.2.1a Les personnes en formation commentent et établissent de la documentation d'installations simples, comme par ex. Légendes. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	4.2.1b Les personnes en formation citent des parties de documentations et désignent des documents particuliers. (domaine 1)	4.2.1c Les personnes en formation commentent et établissent de la documentation d'installations. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail
4.2.2a Les personnes en formation dessinent et expliquent des schémas simples d'installation, d'appareils et de consommateurs d'énergie. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	4.2.2b Les personnes en formation expliquent et dessinent des schémas simples de distributions en utilisant les symboles selon les normes. (domaine 2)	4.2.2c Les personnes en formation expliquent et dessinent des schémas simples de distributions selon la réalisation de l'installation. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail
4.2.3a Les personnes en formation expliquent et dessinent ou modifient des plans d'installation simple. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	4.2.3b Les personnes en formation expliquent et dessinent ou modifient des plans d'installation simple. (domaine 2)	4.2.3c Les personnes en formation expliquent et dessinent des plans en relation avec les installations. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail
4.2.4a Les personnes en formation établissent des dessins techniques de pièces simples en rapport avec le mandat. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année])	4.2.4b Les personnes en formation dessinent, avec les indications nécessaires pour la fabrication, des pièces à usiner. (domaine 2)	4.2.4c ----	M: Techniques de gestion du travail M: Techniques de créativité

**4.3 Règles de la technique**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage prennent en considération lors de l'activité pratique les lois obligatoires, les ordonnances, les normes et directives; ainsi dit les règles de la technique. Ainsi ils assurent, que les installations et les parties des installations sont exploitées en toute sécurité et qu'elles fonctionnent au meilleur rendement énergétique.

Objectifs évaluateurs			
Entreprise	Ecole professionnelle	Cours interentreprises	Compétences M et S
4.3.1a Les personnes en formation appliquent les lois, ordonnances et les directives du distributeur d'énergie. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	4.3.1b Les personnes en formation expliquent les relations entre lois, ordonnances, normes et les directives du distributeur d'énergie. (domaine 2)	4.3.1c Les personnes en formation prennent en considération les directives du distributeur d'énergie en relation avec les mandats. (domaine 2)	M: Processus d'orientation
4.3.2a ----	4.3.2b Les personnes en formation expliquent le contenu et la signification de l'OIBT et elles démontrent leur application. (domaine 2)	4.3.2c ----	M: Stratégies d'apprendre
4.3.3a ----	4.3.3b Les personnes en formation décrivent la structure des normes d'installation basse tension NIBT et elles expliquent le principe de base de chaque chapitre en relation avec la pratique. (domaine 2)	4.3.3c ----	M: Stratégies d'apprendre
4.3.4a Les personnes en formation appliquent la norme d'installation basse tension NIBT, selon la situation. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	4.3.4b Les personnes en formation expliquent et justifient les normes d'installation fondamentales basse tension NIBT pour l'établissement et l'entretien des installations électriques simples. (domaine 2)	4.3.4c Les personnes en formation appliquent au cours les dispositions des normes d'installation basse tension NIBT selon la pratique. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
<p>4.3.5a</p> <p>Les personnes en formation appliquent les directives de l'OIBT et des NIBT pour la protection des personnes et des choses.</p> <p>(domaine 2) [2<sup>e</sup> année]</p>	<p>4.3.5b</p> <p>Les personnes en formation expliquent et justifient les dispositions des OIBT et NIBT pour la protection des personnes et des choses.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>4.3.5c</p> <p>---</p>	<p>M: Stratégies d'apprendre</p>
<p>4.3.6a</p> <p>Les personnes en formation exécutent les tâches attribuées pour un premier contrôle. Elles documentent dans son domaine de tâches le principe de base les résultats par pointage, de la fonction et des valeurs de mesure selon NIBT chapitre 6.</p> <p>(domaine 2) [3<sup>e</sup> année]</p>	<p>4.3.6b</p> <p>Les personnes en formation expliquent les dispositions du contrôle des installations électriques.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>4.3.6c</p> <p>Les personnes en formation citent les instruments de mesure selon l'OIBT et elles expliquent les résultats.</p> <p>(domaine 2)</p>	<p>M: Techniques de gestion du travail</p> <p>M: Stratégies d'apprendre</p>

**5. Technique des systèmes électriques**

Pour un fonctionnement sûr et sans perturbations, les installations électrotechniques de distributions, de commande et l'utilisation de l'énergie doivent être établies selon les règles de l'art. Les électriciennes de montage et électriciens de montage sont en mesure de les réaliser sur la base de connaissances fonctionnelles et théoriques. Ils comprennent, l'établissement de lignes et de points de raccordement sur des installations de communications.

**5.1 Technique d'installation et de distribution d'énergie**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage reconnaissent l'importance technique de l'énergie électrique de production, de distribution et de transport. Ils en connaissent les fonctions et les propriétés du matériel électrique et sont en mesure de réaliser des installations dans le domaine de la distribution à basse tension.

Objectifs évaluateurs			
<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
5.1.1a -----	5.1.1b Les personnes en formation décrivent la construction, la fonction et les propriétés du réseau interconnecté suisse et internationaux européens ainsi que des réseaux de distributions locaux. (domaine 1)	5.1.1c -----	M: Stratégies d'apprendre
5.1.2a -----	5.1.2b Les personnes en formation expliquent les tensions normalisées des réseaux avec conducteur de neutre et de protection selon la norme d'installation à basse tension NIBT. (domaine 2)	5.1.2c -----	M: Stratégies d'apprendre
5.1.3a Les personnes en formation définissent le matériel d'installation suivant l'utilisation et ils installent les lignes à courant fort selon les règles de la technique. (domaine 2) [2 <sup>e</sup> année]	5.1.3b Les personnes en formation expliquent les propriétés et les applications du matériel d'installation. (domaine 2)	5.1.3c Les personnes en formation définissent le matériel d'installation suivant l'utilisation et ils installent les lignes à courant fort selon les règles de la technique. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
5.1.4a Les personnes en formation élaborent des ensembles d'appareillage (petites distributions sans comptage). Elles raccordent les appareils de protection des personnes et des choses et elles règlent selon besoin les valeurs de service. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.1.4b Les personnes en formation distinguent les organes de protection selon leurs applications et elles justifient le principe de leurs fonctionnements. (domaine 2)	5.1.4c Les personnes en formation construisent et travaillent sur des ensembles d'appareillage (petites distributions sans comptage) selon les règles de l'art. Elles installent les appareils pour la protection des personnes et des choses et elles règlent selon besoin les valeurs de service. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités
5.1.5a Les personnes en formation vérifient l'efficacité de la mise à terre. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.1.5b Les personnes en formation expliquent les mesures à prendre à la mise à terre et à l'équipotentiel selon la norme d'installation à basse tension NIBT. (domaine 2).	5.1.5c ----	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités
5.1.6a ----	5.1.6b Les personnes en formation expliquent la base des tâches, la construction et le principe de fonctionnement des transformateurs. (domaine 1)	5.1.6c ----	M: Stratégies d'apprendre
5.1.7a Les personnes en formation vérifient dans son domaine de tâches, lors de la mise en service de l'installation, le fonctionnement correct et l'efficacité du dispositif de protection. Elles documentent le principe de base les résultats de mesures du premier contrôle. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.1.7b Les personnes en formation expliquent l'emploi de l'instrument de mesure et le procédé de mesure lors de la mise en service d'installations électriques. (domaine 2)	5.1.7c Les personnes en formation utilisent, selon les règles de l'art, les instruments de mesure selon l'OIBT et elles expliquent les résultats. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités

<b>5.2</b>	<b>Technique d'utilisation d'énergie</b>
Les électriciennes de montage et électriciens de montage connaissent le principe de fonctions simple et les propriétés des installations et des parties d'installation de la technique d'éclairage, de la technique de chaleur et de froid, de la technique d'entraînement et de la distribution d'énergie. Ils installent de telles installations selon les directives et sur la base de documents techniques.	

Objectifs évaluateurs			
Entreprise	Ecole professionnelle	Cours interentreprises	Compétences M et S
5.2.1a ----	5.2.1b Les personnes en formation expliquent la signification et le contenu du label énergétique. (domaine 1)	5.2.1c ----	M: Stratégies d'apprendre M: Ecologie
5.2.2a Les personnes en formation établissent des installations techniques d'éclairage selon les règles et le rendement énergétique. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.2.2b Les personnes en formation distinguent les sources usuelles d'éclairage et les genres de luminaires sur la base de leurs propriétés ainsi que le rendement énergétique et elles expliquent le mode de couplage et les systèmes de commande. (domaine 2)	5.2.2c Les personnes en formation établissent des tâches à courant fort de thèmes se rapportant à la technique d'éclairage. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail S: Sens des responsabilités
5.2.3a Les personnes en formation installent des appareils électriques de chaleur et de froid. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.2.3b Les personnes en formation décrivent la construction et l'utilisation d'appareils électriques de chaleur et de froid. (domaine 1)	5.2.3c ----	M: Techniques de gestion du travail
5.2.4a Les personnes en formation installent des entraînements électriques. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.2.4b Les personnes en formation citent les types de moteurs principaux et elles dessinent les bornes de raccordement. (domaine 1)	5.2.4c Les personnes en formation établissent des tâches simples à courant fort de thèmes de la technique d'entraînement. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail
5.2.5a Les personnes en formation effectuent des installations simples à courant faible. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.2.5b Les personnes en formation expliquent le but et le couplage d'installations simples à courant faible. (domaine 2)	5.2.5c Les personnes en formation réalisent des installations de sonneries et d'interphones de portes. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail

**Taxonomie:** **Domaine 1** = Rappeler  
**Domaine 2** = Comprendre et appliquer  
**Domaine 3** = Travail étendue de problème

**Légende:** [ ] = Année de formation pour atteindre le but

**M&S Compétences:**  
**M** = Compétences méthodologiques  
**S** = Compétences sociales et personnelles

<b>5.3 Electrotechnique</b>
Les électriciennes de montage et électriciens de montage connaissent les relations de procédés des systèmes électriques et ils appliquent les connaissances orientées vers la pratique. Ils sont en mesure, d'effectuer des calculs simples et de mesurer correctement des valeurs électriques.

Objectifs évaluateurs			
Entreprise	Ecole professionnelle	Cours interentreprises	Compétences M et S
5.3.1a Les personnes en formation déterminent avec de simples calculs électrotechniques des valeurs et des grandeurs analogiques. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.3.1b Les personnes en formation décrivent les notions de base de valeurs alternatives sinusoïdales. (domaine 1)	5.3.1c ----	M: Stratégies d'apprendre
5.3.2a ----	5.3.2b Les personnes en formation expliquent la loi d'ohm et l'appliquent lors de calculs avec des résistances ohmiques et elles nomment des résistances à courant alternatives. (domaine 2)	5.3.2c ----	M: Stratégies d'apprendre
5.3.3a ----	5.3.3b Les personnes en formation citent les valeurs sinusoïdale d'énergie électrique et elles interprètent les relations entre énergie apparente, active et réactive. (domaine 1)	5.3.3c ----	M: Stratégies d'apprendre
5.3.4a ----	5.3.4b Les personnes en formation distinguent les types de couplage de producteurs et de consommateurs et elles calculent des tâches basées avec des résistances ohmiques et des résistances actives. (domaine 2)	5.3.4c ----	M: Stratégies d'apprendre
5.3.5a ----	5.3.5b Les personnes en formation décrivent la construction du système triphasé et elles citent les sortes de couplages et d'exploitation. (domaine 1)	5.3.5a ----	M: Stratégies d'apprendre

**Taxonomie:** **Domaine 1** = Rappeler  
**Domaine 2** = Comprendre et appliquer  
**Domaine 3** = Travail étendue de problème

**Légende:** [ ] = Année de formation pour atteindre le but

**M&S Compétences:**  
**M** = Compétences méthodologiques  
**S** = Compétences sociales et personnelles



<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
5.3.6a Les personnes en formation établissent avec des instruments de mesure les valeurs exactes des grandeurs électriques et elles expliquent les résultats de mesure. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.3.6b Les personnes en formation expliquent l'usage d'instruments de mesure et le procédé de la mesure pour déterminer les valeurs électriques des événements sinusoïdaux. Elles résolvent des tâches simples de la technique de mesure. (domaine 2)	5.3.6c Les personnes en formation déterminent les instruments de mesure pour mesurer la tension, le courant, les résistances et les puissances, elles les raccordent selon les règles de l'art et elles expliquent les résultats. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail

**5.4 Installations de communications**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage ont confiance aux points de raccordements d'installations de télécommunication et d'installations de câbles coaxiaux.

<b>Objectifs évaluateurs</b>			
<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
5.4.1a Les personnes en formation posent et travaillent des câbles de communication en cuivre. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.4.1b Les personnes en formation expliquent les propriétés et les applications du matériel d'installation. (domaine 2)	5.4.1c Les personnes en formation nomment les aspects essentiels de stockage, de tirage et de pose des câbles de télécommunication (fibre optique et cuivre). Sur des câbles en cuivre, elles opèrent des travaux de raccordement. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail
5.4.2a Les personnes en formation montent des boîtes de distribution et de prises de télécommunication et des installations coaxiales et elles raccordent les câbles selon les règles de l'art. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	5.4.2b Les personnes en formation expliquent les caractéristiques de base d'installation coaxiale. (domaine 1)	5.4.2c Les personnes en formation travaillent sur des boîtes de distribution et de prises de télécommunication analogique et numérique et des installations coaxiales selon la documentation de raccordement. (domaine 2)	M: Techniques de gestion du travail

**6. Thèmes de formation interdisciplinaires**

Dans la branche électrique, souvent des tâches et des défis dans la branche d'installations électriques ne peuvent être travaillés et résolus qu'avec des réflexions et des procédés en réseau. Les électriciennes de montage et électriciens de montage disposent, en plus, des connaissances professionnelles, des connaissances générales économiques et sociales, ainsi que des facultés méthodiques et communicatives pour le renforcement des compétences.

**6.1 Penser et procéder se recouper**

Les électriciennes de montage et électriciens de montage possèdent de bonnes connaissances professionnelles et bénéficient d'une formation générale qui leur permet de s'adapter quotidiennement à la situation.

**Objectifs évaluateurs**

<i>Entreprise</i>	<i>Ecole professionnelle</i>	<i>Cours interentreprises</i>	<i>Compétences M et S</i>
6.1.1a ----	6.1.1b Les personnes en formation fréquentent dans l'association de classe des entreprises ou des objets techniques dans l'objectif d'une formation technique générale professionnelle et d'une extension de connaissances (par ex. : dans le domaine de la Cleantech) et elles reconnaissent les fruits se rapportant à cette formation. (domaine 2)	6.1.1c ----	M: Stratégies d'apprendre S: Apprentissage tout au long de la vie
6.1.2a Les personnes en formation informent les stagiaires de leurs expériences professionnelles ou personnelles et des conséquences de la formation sur leurs loisirs. (domaine 2) [3 <sup>e</sup> année]	6.1.2b Les personnes en formation travaillent individuellement ou en petits groupes des thèmes ou des problèmes rencontrés dans l'entreprise et elles décrivent, dans une documentation, les solutions y relatives. (domaine 2)	6.1.2c ----	M: Stratégies d'apprendre M: Techniques de créativité S: Sens des responsabilités
6.1.3a ----	6.1.3b Les personnes en formation nomment et utilisent des méthodes et moyens, qui leur facilitent la formation et la communication professionnelle. (domaine 2)	6.1.3c ----	M: Stratégies d'apprendre M: Moyens de communication S: Aptitude à la communication

**Taxonomie:** **Domaine 1** = Rappeler  
**Domaine 2** = Comprendre et appliquer  
**Domaine 3** = Travail étendue de problème

**Légende:** [ ] = Année de formation pour atteindre le but

**M&S Compétences:**  
**M** = Compétences méthodologiques  
**S** = Compétences sociales et personnelles

## Compétences méthodologiques

La compétence méthodologique permet aux électriciennes de montage et électriciens de montage, grâce à une bonne organisation de travail personnel, un travail ordonné et planifié, une utilisation bien pensée de moyens auxiliaires et la résolution d'objectif ciblé de leurs tâches.

**1. Techniques de travail:** Pour résoudre leurs tâches, les électriciennes de montage et électriciens de montage mettent en place des méthodes et des moyens d'aide afin de leur permettent de maintenir l'ordre, d'établir des priorités, de distinguer les activités dépendantes de celles qui sont indépendantes du client, de développer des déroulements systématiques et rationnels et de garantir la sécurité au travail. Ils planifient leurs avances dans le travail tout en restant efficaces. Les travaux sont toujours effectués avec attention afin d'assurer la qualité. Pour cela ils observent les règles et les principes pour assurer la qualité et observent en conséquence les directives de sécurité du travail et de la protection de la santé.

**2. Action axée sur les processus:** Les déroulements économiques ne peuvent pas être considérés séparément. Les électriciennes de montage et électriciens de montage connaissent et appliquent des méthodes, afin de voir les activités globales en relation avec d'autres activités entrepreneuriales. Ils se rendent compte des retombées de leur travail sur les collègues, sur la clientèle ou sur le succès de l'entreprise.

**3. Techniques d'information et de communication:** L'application des moyens d'information et de communication moderne devient de plus en plus importante dans la branche des installations électriques et de télécommunication. Les électriciennes de montage et électriciens de montage s'en rendent compte et ils aident à optimiser le flux de l'information dans l'entreprise et à réaliser des mises en fonction de nouveaux systèmes. Ils se procurent des informations autonomes et les utilisent pour l'intérêt du client et de l'entreprise.

**4. Stratégies d'étude:** Pour augmenter le succès de la formation et de la formation continue, diverses stratégies sont à disposition. Etant donné que les styles d'étude sont individuellement différents, les électriciennes de montage et électriciens de montage s'adaptent aux différentes situations des tâches et à la solution des problèmes. Ils travaillent avec des stratégies de formation efficaces, qui leur procurent plaisir, succès et satisfaction et qui renforcent leurs facultés pour la formation.

**5. Techniques de créativité:** L'ouverture pour les nouveautés et pour les manières modernes de procéder sont les compétences principales des électriciennes de montage et électriciens de montage  
Pour cela ils sont capables, lors de problèmes, d'abandonner les modèles de penser et de contribuer, avec de la technique créative, à trouver des solutions nouvelles et innovatrices. Ils se distinguent également par une vigilance et un comportement ouverts envers des nouveautés et des tendances dans la branche des installations électriques et de télécommunication.

**6. Comportement écologique:** Le comportement écologique, par exemple: l'élimination selon les règles de l'art des chutes et des déchets spéciaux, ou entretenir des relations économiques, énergétique et de soin avec le matériel n'est plus à soustraire de nos pensées au quotidien. Les électriciennes de montage et électriciens de montage sont prêts à appliquer avec conscience de son devoir le système de management environnemental et à reconnaître du potentiel d'amélioration.

## Compétences sociales et personnelles

La compétence sociale et personnelle permet aux électriciennes de montage et électriciens de montage de venir à bout en sécurité et en sentiment de sa propre valeur lors d'un défi en situations en communauté et en équipe. Ils sont prêts à travailler en leur propre développement (compétence personnelle) et celui en équipe (compétence sociale).

- 1. Sens des responsabilités:** Les électriciennes de montage et électriciens de montage ont une responsabilité commune aux déroulements des travaux. Ils sont prêts à prendre leurs décisions dans leur domaine de travail et procèdent consciencieusement à leur tâche.
- 2. Apprentissage la vie durant:** Dans la branche des installations électriques et de télécommunication, l'évolution est très active. Des adaptations aux besoins de changement rapide sont une nécessité. Les électriciennes de montage et électriciens de montage en sont conscients et ils sont prêts à acquérir de nouvelles connaissances et s'adaptent à la formation continue. Ils sont ouverts aux nouveautés, ils apportent des pensées créatives, ils renforcent leur aptitude professionnelle et privée.
- 3. Aptitude à la communication:** Dans la branche des installations électriques et de télécommunication, la communication appropriée est au centre de toutes les activités. Les électriciennes de montage et électriciens de montage se distinguent par la franchise et la spontanéité. Ils sont prêts au dialogue, ils connaissent les règles de la communication et les appliquent avec le sentiment de sa propre valeur.
- 4. Capacité de gérer des conflits:** Dans la branche des installations électriques et de télécommunication, on rencontre régulièrement des personnes avec des avis et des opinions différents, par conséquent, on est confronté à des situations conflictuelles. Les électriciennes de montage et électriciens de montage en sont conscients et ils réagissent de façon calme et réfléchi. Ils discutent conformément aux faits, acceptent d'autres points de vue et apportent des solutions constructives.
- 5. Aptitude au travail en équipe:** Des tâches professionnelles et personnelles peuvent être résolues individuellement ou en en groupe. De cas en cas, il faut analyser le problème et juger s'il doit être résolu par le groupe ou individuellement. Les électriciennes de montage et électriciens de montage sont capables de travailler en groupe, et ils réalisent dans les règles de succès le travail constructivement du groupe.
- 6. Civilité:** Lors de leurs activités, les électriciennes de montage et électriciens de montage soignent les relations avec leurs proches, ils maintiennent de bons contacts et font preuve de savoir-vivre. Electriciennes de montage et électriciens de montage adaptent leur comportement dans toutes situations et entretiennent de bonnes relations, ils sont ponctuels, ordonnés et sérieux.
- 7. Résistance physique et psychique:** Les diverses exigences dans la branche des installations électriques et de télécommunication nécessitent des efforts physiques et intellectuels. Les électriciennes de montage et électriciens de montage savent gérer les différentes contraintes avec calme et réflexion. Dans les situations critiques, ils sont objectifs et conservent une vue d'ensemble.

## Partie B: Organisation des cours dans l'école professionnelle

La répartition des leçons sur les trois ans d'apprentissage se déroule selon les dispositions régionales en collaboration avec les autorités compétentes, l'organisation du monde du travail et les cours interentreprises.

Les objectifs évaluateurs de l'enseignement pour la formation scolaire sont contenus dans le plan de formation à la partie A. Ces objectifs évaluateurs sont concrétisés et détaillés dans le plan d'enseignement<sup>1)</sup>.

Les leçons pour l'objectif évaluateur de la compétence professionnelle « tâches et fonctions de l'entreprise » sont incorporées dans d'autres thèmes de branches.

Électriciennes de montage / Électriciens de montage				
Répartition des leçons sur les trois années de formation		Année de formation		Leçons
Branches	Thème de branches	1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	total
<b>Connaissances professionnelles</b>		<b>400</b>	<b>200</b>	<b>600</b>
<b>Technique de travail</b>	Connaissance des matériaux, sécurité de travail et protection de la santé	40	---	40
<b>Bases technologiques</b>	Mathématique	40	---	180
	Électrotechnique et technique professionnelle élargie	140	---	
<b>Documentations technique</b>	Documentation de travail et d'installation	60	60	240
	Règles de la technique	80	40	
<b>Technique des systèmes électriques</b>	Techniques d'installation et de distribution, Techniques d'utilisation de l'énergie, électrotechnique et Installations de communications	20	80	100
<b>Thèmes de formation se recoupant</b> (ne donne pas une note de branche séparée)	Pensées et agissements se recoupant	20	20	40
<b>Enseignement de formation générale</b>		<b>240</b>	<b>120</b>	<b>360</b>
<b>Gymnastique et sport</b>		<b>80</b>	<b>40</b>	<b>120</b>
<b>Total</b>		<b>720</b>	<b>360</b>	<b>1080</b>

<sup>1)</sup>Le plan d'enseignement est disponible auprès d'EIT.swiss.

## Partie C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

### Art. 1 But

<sup>1</sup>Les cours d'interentreprises (Ci-après nommé cours) ont pour but à initier au début les personnes en formation dans les bases fondamentales d'habileté de la profession. Plus tard ils complètent la pratique professionnelle et la formation scolaire. Les personnes en formation ont l'obligation d'appliquer et d'approfondir les connaissances et l'habileté acquis dans les cours.

<sup>2</sup>La fréquentation des cours est obligatoire pour toutes les personnes en formation.

### Art. 2 Organisations faitières

<sup>1</sup>La responsabilité des cours incombe aux sections cantonales d'EIT.swiss.

### Art. 3 Organe

<sup>1</sup>Les organes des cours sont:

- a) la commission de surveillance
- b) les commissions des cours

### Art. 4 Organisation de la commission de surveillance

<sup>1</sup>Les cours sont placés, sous la surveillance de la commission de formation professionnelle CFP d'EIT.swiss. Celle-ci se compose d'un ensemble de cinq à huit membres.

<sup>2</sup>Les membres de la commission de surveillance sont élus pour un mandat de trois ans. Une réélection est admissible. La commission se constitue d'elle-même.

<sup>3</sup>La commission de surveillance est convoquée par le président, aussi souvent que les affaires l'exigent. Elle doit être convoquée à la demande de trois membres.

<sup>4</sup>La commission de surveillance a atteint le quorum, si la moitié des membres plus un sont présents. Les décisions sont prises avec la majorité des participants, à égalité de voix, la décision du président / présidente arrête le choix.

<sup>5</sup>La gestion de la commission de surveillance est assurée par l'administration centrale d'EIT.swiss. Celui-ci établit en particulier les procès-verbaux des séances.

**Art. 5 Tâches de la commission de surveillance**

La commission de surveillance veille à l'unité d'applications des cours sur la base du plan de formation disponible et rempli, entre autres, les tâches suivantes:

- a) Elle élabore, sur la base du plan de formation, un plan d'enseignement<sup>1)</sup> pour les cours.
- b) Elle édite des directives pour l'organisation et l'exécution des cours.
- c) Elle coordonne et surveille l'activité des cours.
- d) Elle soutient et coordonne la formation continue du personnel d'instruction des cours.
- e) Elle établit un rapport à l'attention du comité d'EIT.swiss.

**Art. 6 Organisation de la commission des cours**

<sup>1</sup>Les cours se font sous la direction de la commission des cours. Celle-ci est formée par les représentants des organes des cours et se compose de cinq à sept membres. Un seul représentant par cantons participants et écoles professionnelles est octroyé.

<sup>2</sup>Le président / la présidente et les autres membres de la commission des cours sont élus par l'organisation faîtière des cours pour une durée de trois ans. Une réélection est admise. Entre autres, la commission des cours se constitue d'elle-même.

<sup>3</sup>La commission des cours est convoquée par le président / par la présidente, aussi souvent que les affaires l'exigent. Elle doit également être convoquée à la demande de trois membres au minimum.

<sup>4</sup>La commission de surveillance a atteint le quorum, si la moitié des membres plus un sont présents. Les décisions sont prises avec la majorité des participants. À égalité de voix, la décision du président / présidente arrête le choix.

<sup>5</sup>Un procès-verbal des débats de la commission des cours est rédigé.

<sup>1)</sup>Le plan d'enseignement est disponible auprès d'EIT.swiss.

**Art. 7 Tâches de la commission des cours**

<sup>1</sup>Il incombe à la commission des cours d'assurer la réalisation des cours. Elle veille entre autres que:

- a) les plans horaires des cours soient établis sur la base des plans de formation et de programme d'enseignement<sup>1)</sup> des cours.
- b) le budget et le décompte soient établis.
- c) le personnel d'instruction et les locaux pour les cours soient déterminés.
- d) les installations et les documents nécessaires aux cours soient mise à disposition.
- e) la date des cours et leur publication soient établie et les personnes en formation convoquées.
- f) les critères d'appréciation pour la qualification des apprenants soient établies et que leur application soit surveillée.
- g) la formation dans les cours, dans les écoles professionnelles et en entreprises soient coordonnées (date et contenu).
- h) au moins annuellement, un rapport de cours à l'attention de la commission de surveillance et aux cantons participants soit établi.
- i) la formation continue du personnel d'instruction soit favorisée et soutenue.

<sup>2</sup>A la commission des cours lui incombe des tâches, dont elle ne peut déléguer.

- a) Elle surveille l'activité de formation et veille à atteindre les buts fixés.
- b) Elle décide à la fin les recours en relation avec les contrôles des compétences (note d'expérience du procédé de qualification).

**Art. 8 Convocation**

<sup>1</sup>La commission des cours veille, que les personnes en formation en collaboration avec l'autorité cantonale compétente soient convoquées. Elle publie pour cet objectif des convocations personnelles, qu'elle remet aux entreprises formatrices.

<sup>2</sup>Les entreprises formatrices ont la responsabilité que leurs apprenants suivent les cours.

**Art. 9 Durée et moment d'application**

<sup>1</sup>La commission des cours répartie la formation sur 34 journées de cours à 8 heures. La répartition de la formation se base sur le plan d'enseignement.<sup>1)</sup>

<sup>1)</sup>Le plan d'enseignement est disponible auprès d'EIT.swiss.



<b>Électricienne de montage / Électricien de montage</b>				
<b>Répartition des leçons sur les trois années de formation</b>		1 <sup>re</sup> à la 3 <sup>e</sup> année de formation		
Compétences professionnelles	Thème de branches	Cours 1	Cours 2	Cours 3
<b>Technique de travail</b>	Matériaux	X	---	---
	Sécurité de travail et protection de la santé	X	X	---
	Emploi de l'outillage et des appareils de travail	X	X	---
	Entretien de l'outillage et des appareils de travail	X	---	---
<b>Bases technologiques</b>	Mathématique	La formation est intégrée dans le domaine professionnel en référence du contrat.		
	Électrotechnique			
<b>Documentation technique</b>	Documentation de travail	X	X	X
	Documentation d'installation	X	X	X
	Règles de la technique	X	X	X
<b>Technique des systèmes électriques</b>	Technique d'installation et de distribution d'énergie	X	X	X
	Technique d'utilisation de l'énergie	X	X	X
	Électrotechnique	---	X	X
	Technique de communication	---	X	X
<b>Contrôle de formation</b>		X	X	X

<sup>2</sup>Les électriciennes de montage et électriciens de montage participent en première année de formation en règle générale un cours au minimum de 12 jours et dès la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> année deux autres cours de 8 à 12 jours. Dans le dernier semestre de formation, aucun cours n'a lieu.

<sup>3</sup>Les cours ont lieu, en règle générale, en semaine à raison de quatre journées de cours.

<sup>4</sup>La participation à l'école professionnelle et à l'école professionnelle supérieure est obligatoire pendant la durée des cours.

## Art. 10 Connaissances professionnelles

<sup>1</sup>Les connaissances professionnelles ne sont transmises que si elles sont indispensables pour assimiler l'habileté pratique. Cette instruction ne doit pas remplacer un enseignement scolaire de formation professionnelle.

**Art. 11 Appréciation**

<sup>1</sup>Les performances des apprenants des cours interentreprises sont évaluées par des notes et sont comme notes d'expérience des composantes du procédé de qualification.

<sup>2</sup>Les domaines de qualification à contrôler comprennent:

Cours 1:	Pos. 1: Travail accompli au cours	compte 40 %
	Pos. 2: Examen final	compte 50 %
	Pos. 3: Compétences méthodologiques, sociales et personnelles	compte 10 %
Cours 2 à 3:	Pos. 1: Examen d'entrée	compte 50 %
	Pos. 2: Travaux accomplis au cours	compte 40 %
	Pos. 3: Compétences méthodologiques, sociales et personnelles	compte 10 %

<sup>3</sup>Le contenu sous les positions 1 et 2 sont basés sur des objectifs évaluateurs d'enseignement et correspondent au programme fixé par la commission des cours. Les critères d'évaluation, pour les compétences méthodologiques, sociales et personnelles sont développés dans le formulaire d'évaluation<sup>1)</sup>. Le formulaire pour l'évaluation CI est disponible auprès d'EIT.swiss.

<sup>4</sup>Dans chaque cours, une note d'ensemble est établie de la moyenne des positions 1 à 3.

<sup>5</sup>Les résultats des qualifications sont remis dans les 30 jours après la fin des cours aux apprenants. Les entreprises formatrices en recevront une copie.

<sup>6</sup>Les personnes en formation et les formateurs professionnels ont le droit, lors d'une évaluation insuffisante, de s'entretenir sur la qualification avec la direction des cours.

<sup>7</sup>Les recours contre l'appréciation de cours doivent être remis par écrit, dans les 30 jours après la date de remise de la qualification, à la commission des cours compétentes. Celle-ci décide, après audition, de tous les participants. La partie gagnante peut établir une facture des frais de recours dans une mesure raisonnable.

<sup>8</sup>Les documents de qualification sont conservés sur la base des prescriptions cantonales par la direction des cours, par exemple: travaux écrits ou formulaires de taxation de travaux pratiques.

<sup>1)</sup>Le formulaire pour l'évaluation CI (contrôle de compétence) est disponible auprès d'EIT.swiss.

**Art. 12 Finances**

<sup>1</sup>Une facture sera établie à l'entreprise formatrice pour la contribution aux frais de cours. Ce montant peut être différent pour les membres et les non membres des associations faitières. La contribution s'oriente selon les dépenses par participant, après déduction des contributions publiques. La contribution ne peut pas être établie avec une orientation bénéficiaire. La constitution de fond de réserve, conforme aux buts, est par contre admissible.

<sup>2</sup>La règle qui sert au calcul du montant supérieur pour les non membres, est que les frais pris en charge par les associations faitières en faveur de leurs membres, soient pris en compte.

<sup>3</sup>Si le participant des cours doit être libéré de la participation pour des raisons médicales confirmées ou en raison d'un accident, avant ou pendant les cours, les cours doivent être rattrapés. Si cela n'est pas possible, après que toutes les possibilités ont été épuisées ou ne sont que partiellement possibles, la contribution versée par l'entreprise formatrice doit être restituée en déduction des frais provoqués. Le responsable de la formation doit annoncer de suite, par écrit, à la direction des cours, les raisons de l'absence.

**Art. 13 Décompte et porteur du déficit**

<sup>1</sup>L'organe faitier des cours remet aux autorités cantonales dans lesquels les cours ont lieu, un budget avant les cours et un décompte à la fin des cours.

<sup>2</sup>L'organe faitier des cours établit le décompte directement avec les autorités cantonales responsables où les cours ont lieu, afin d'obtenir la contribution cantonale.

<sup>3</sup>Si les frais d'organisation, de préparation et de réalisation des cours ne sont pas couverts par les prestations des entreprises formatrices ainsi que les contributions fédérales et cantonales, d'éventuelles allocations de tiers et des rendements de travaux des cours, le découvert serait à la charge de l'organe faitier des cours.

## Partie D: Procédure de qualification

### Art. 1 Examen de fin d'apprentissage

<sup>1</sup>L'examen de fin d'apprentissage est réalisé dans les locaux des cours d'interentreprises, dans une école professionnelle, dans l'entreprise formatrice ou dans une autre entreprise appropriée. Une place de travail et les aménagements nécessaires dans un état incontestable doivent être mis à disposition des apprenants. Le matériel, les outils de travail et les moyens auxiliaires que les personnes en formation peuvent emporter lors des examens, sont mentionnés dans la convocation.

<sup>2</sup>Les personnes en formation recevront les tâches d'examens en début de l'examen. Les tâches leur seront expliquées, pour autant que cela soit nécessaire.

<sup>3</sup>Les domaines de qualification à examiner comprennent:

#### Domaine de qualification des travaux pratiques

**Durée d'examen: 14 heures**

Les travaux pratiques sont effectués sur des domaines se recoupant et sur des buts de performance des entreprises formatrices et des cours interentreprise. Elles sont pondérées dans les positions:

Position	Domaine de qualification	travaux pratiques	Pondération
Pos. 1	Tâches et fonctions de l'entreprise; technique de travail	Exécuter des travaux dans le domaine procurement d'informations et déroulement de mandat. Application des prescriptions de protection de la santé et du travail.	15%
Pos. 2	Documentation technique	Établir des listes de matériel, rapport de travail et mètrée.	10%
Pos. 3	Installations à courant fort	Établir des installations à courant fort.	30%
Pos. 4	Ensembles d'appareillage	Établir des ensembles d'appareillage.	15%
Pos. 5	Installations à courant faible	Établir des installations à courant faible et de communication.	15%
Pos. 6	Contrôler et mesurer	Établir des contrôles de fonctionnement et des mesures.	15%

**Domaines de qualification des connaissances professionnelles****Durée d'examen: 4.0 heures**

Les connaissances professionnelles sont pondérées et taxées dans les positions suivantes:

Position	Domaine de qualification	Forme d'examen	Pondération
Pos. 1	Technique de travail	oral	10%
Pos. 2	Documentation technique, règles de la technique	oral	15%
Pos. 3	Documentation technique, règles de la technique	écrit	15%
Pos. 4	Documentation technique, schéma d'installation	écrit	10%
Pos. 5	Documentation technique, plan d'installation	écrit	10%
Pos. 6	Technique des systèmes électriques, incluses bases technologiques	oral	20%
Pos. 7	Technique des systèmes électriques, incluses bases technologiques	écrit	20%

<sup>4</sup>Les performances à la fin de la procédure de qualification sont notées par des notes de 6 à 1. Des demi notes intermédiaires sont admises.

Notes:	Qualité des performances
6	très bien
5	bien
4	suffisant

Notes:	Qualité des performances
3	faible
2	très faible
1	pas utilisable

<sup>5</sup>La note professionnelle de chaque domaine de qualification, qui se compose d'un ensemble de notes de position unique, est une valeur moyenne arrondie à un chiffre décimal. Les notes de position sont accordées selon le paragraphe 4.

<sup>6</sup>Les personnes en formation peuvent utiliser la documentation de formation (voir page 1) dans le domaine du procédé de qualification des travaux pratiques.

*La directive pour la procédure de qualification, peut être obtenu auprès d'EIT.swiss*

## Ratification et entrée en vigueur

- Disposition transitoires: L'autorisation du plan de formation d'électricienne de montage CFC / électricien de montage CFC du 20.12.2006 est révoquée.  
Les personnes en formation, qui ont débutées leur formation avant le 01.01.2015, terminent selon le plan de formation actuel.  
Qui repasse l'examen de fin de formation comme électricienne de montage CFC / électricien de montage CFC avant le 31.12.2019, peut demander d'être évalué selon le plan de formation actuelle.
- Mise en vigueur: Le plan de formation présent entre en force avec l'autorisation par le SBFI au 01.06.2015. L'évaluation sur le procédé de qualification entre en force au 01.01.2018.

Zurich, 22.04.2015

EIT.swiss (jusqu'au 22.06.2019 Union Suisse des Installateurs-Electriciens USIE)

*sig. Simon Hämmerli*

Simon Hämmerli  
Directeur

*sig. Pirmin Gassmann*

Pirmin Gassmann  
Président central

Ce plan de formation est ratifié par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation selon article 10 alinéa 1 de l'ordonnance sur la formation professionnelle pour la profession d'électricienne de montage CFC / électricien de montage CFC du 27.04.2015.

Berne, 27.04.2015

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

*sig. Jean-Pascal Lüthi*

Jean-Pascal Lüthi  
Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités

**Appendice****Registre des documents pour le changement de la formation professionnelle**

Document	Date	Source	Adresse Internet
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale		Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, 3003 Berne --> Publication	<a href="http://www.bbl.admin.ch">www.bbl.admin.ch</a>
Plan de formation		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Plan d'enseignement, école professionnelle		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Plan d'enseignement, cours interentreprises		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Classeur de formation avec le dossier de formation		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Formulaire pour la détermination du lieu		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Formulaire contrôle de compétence cours interentreprises		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Directives pour la procédure de qualification		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Recommandation pour la formation initiale raccourcie		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Formulaire pour le contrôle du but d'enseignement		EIT.swiss, Zurich	<a href="http://www.eitwiss.ch">www.eitwiss.ch</a>
Rapport de formation		Centre suisse de services formation professionnelle, Berne	<a href="http://www.shop.csfo.ch">www.shop.csfo.ch</a>